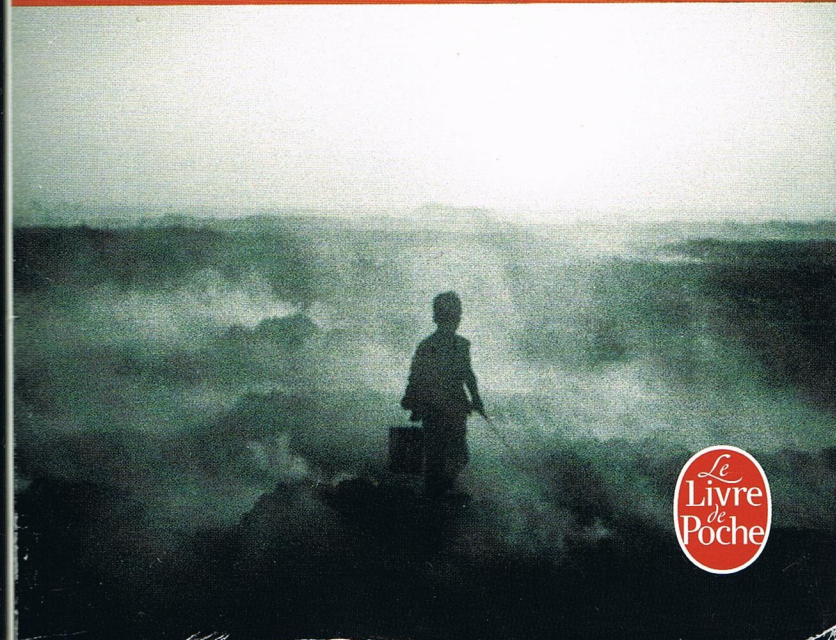




Jean Ziegler
L'EMPIRE DE LA HONTE



Le
Livre
de
Poche

Jean Ziegler

L'Empire de la honte



Nous assistons aujourd'hui à un formidable mouvement de reféodalisation du monde, à la mise en coupe réglée des peuples de l'hémisphère Sud par les grandes sociétés transcontinentales. Deux armes de destruction massive sont à l'œuvre : la dette et la faim.

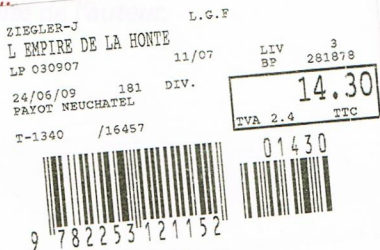
Par l'endettement, les États abdiquent leur souveraineté ; par la faim qui en découle, les peuples agonisent et renoncent à la liberté.

Oui, c'est bien l'empire de la honte qui s'est mis subrepticement en place sur la planète.

Jean Ziegler, qui témoigne ici d'une connaissance exceptionnelle du terrain, démonte cette formidable machine à broyer et à soumettre.

Édition mise à jour.

Préface in...



Couverture :
photographies
de Borucki et
Per-Anders Petterson.
© Getty Images.

texte intégral

31 / 2115 / 9
Prix France TTC
6,50 €

ISBN 978-2-253-12115-2



9 782253 121152

livredepoche.com

M. ma Coca
El Papel de la Coca
www.mamacoca.org

Table

<i>Préface</i>	9
<i>Lumières</i>	21
PREMIÈRE PARTIE : DU DROIT AU BONHEUR	33
I. Le fantôme de la liberté	35
II. La rareté organisée	45
III. La violence structurelle	57
IV. L'agonie du droit	69
V. La barbarie et son miroir	83
DEUXIÈME PARTIE : DES ARMES	
DE DESTRUCTION MASSIVE	91
I. La dette	93
II. La faim	129
TROISIÈME PARTIE : ÉTHIOPIE : L'ÉPUISEMENT	
ET LA SOLIDARITÉ	163
I. Alem Tsehaye	165
II. La famine verte	177
III. La résistance	189

QUATRIÈME PARTIE : BRÉSIL :	
LES VOIES DE LA LIBÉRATION	203
I. Lula	205
II. <i>Programa fome zero</i>	223
III. Le spectre de Salvador Allende	233

CINQUIÈME PARTIE : LA REFÉODALISATION

DU MONDE	257
I. Les féodalités capitalistes	259
II. L'impunité.....	279
III. Briser la concurrence déloyale du vivant	287
IV. La pieuvre de Vevey	301
V. Casser les syndicats	311
VI. Les vaches grasses sont immortelles	321
VII. L'arrogance	325
VIII. Les droits de l'homme c'est bien, le marché c'est mieux !	331
<i>Épilogue : Recommencer</i>	337
<i>Remerciements</i>	345

III

Briser la concurrence déloyale du vivant

Un riz sur lequel on greffe un gène provenant d'une autre espèce (d'une tomate, d'une pomme de terre, d'une chèvre, etc.) peut développer des épis plus résistants aux aléas climatiques, des épis qui pousseront sur un sol aride ou qui produiront plus de grains, des épis enfin qui pourront se passer de pesticides. Mais en même temps, ces plantes génétiquement modifiées produisent une nourriture dont personne ne connaît les effets à moyen et à long terme sur l'organisme humain. La prudence extrême est donc de rigueur. La maladie de Creutzfeldt-Jakob, dite « de la vache folle », doit nous y inciter.

La modification génétique d'une plante est le fruit de l'insertion de gènes étrangers à l'espèce... alors que l'on ne sait presque rien du fonctionnement du génome. Mais la plante transgénique est, pour les cosmocrates, source de revenus astronomiques. Parce qu'elle est protégée par un brevet. Soit le paysan producteur utilisant la semence génétiquement modifiée prélève sur la récolte de l'année écoulée les semences pour l'année à venir, et il doit payer les taxes à la société transcontinentale détentrice du brevet. Soit il achète des semences modifiées dont les grains récoltés ne permettent aucune

reproduction (brevet Terminator), et il doit alors acheter chaque année de nouvelles semences à la société¹.

La découverte et la diffusion des organismes génétiquement modifiés réalisent un vieux rêve des capitalistes. Celui d'éliminer la concurrence déloyale du vivant. La nature, la vie produisent et reproduisent gratuitement les plantes, les hommes, la nourriture, l'air, l'eau, la lumière. Pour le capitaliste, la chose est intolérable. Pour lui, il ne saurait y avoir de biens publics au sens strict du terme. La gratuité lui fait horreur.

Mon grand-père maternel et tous mes ancêtres dans cette lignée ont été paysans à Bangerten, un petit village suisse des plateaux bernois situé entre le Jura et les Préalpes. Tout petit, j'ai vu mon grand-père, aidé de sa femme, de ma mère et de ses valets de ferme, faucher les blés, battre les épis, remplir les sacs, les amener au moulin dans des charrettes (qui, alors, me paraissaient immenses). Chaque mois d'août, sur les plateaux brûlés de la campagne bernoise, il prélevait des grains pour les semences d'hiver. Pour les cosmocrates de Monsanto, cette idée relève aujourd'hui tout simplement du cauchemar.

Aujourd'hui, 60 % de la population active de la terre sont des paysans. Comment les convaincre que leur salut réside dans l'acceptation des semences brevetées et génétiquement modifiées ?

L'argument le plus contestable auquel recourent les nouveaux despotes est de prétendre que les OGM sont l'arme absolue contre la faim. Quiconque veut en terminer avec le massacre par la faim devrait se convertir aux manipulations génétiques des plantes, des vaches, des chèvres, des moutons et des poules, affirment-ils.

1. Robert Ali Brac de la Perrière et Frank Seuret, *Graines suspectes. Plantes transgéniques : une menace pour les moins nantis*, Paris, Éditions de l'Atelier, coll. « Enjeux-Planète », 2002.

La contrevérité est énorme, mais elle est assénée quotidiennement dans tous les pays du monde par les ministères de la propagande des cosmocrates, et à coups de milliards de dollars.

Rappel : le *Rapport sur l'insécurité alimentaire dans le monde* de la FAO, publié en 2006, prouve, chiffres à l'appui, que l'agriculture mondiale, dans l'état actuel du développement de ses forces productives, pourrait nourrir sans problème (et surtout sans OGM) 12 milliards d'êtres humains. « Sans problème » signifie donner à chaque individu adulte, chaque jour, une ration de nourriture contenant 2 700 calories. Or, nous ne sommes aujourd'hui que 6,2 milliards d'êtres humains sur terre.

Les plantes génétiquement modifiées, je l'ai dit, sont protégées par des brevets. Voilà ce qui fait leur attrait. Monsanto encaisse annuellement des dizaines de millions de dollars de taxes. Ses dirigeants poursuivent avec une extraordinaire agressivité leurs débiteurs.

L'un de ces procès a attiré récemment une attention particulière, celui qu'a subi Percy Schmeiser.

Schmeiser est un agriculteur canadien de 73 ans, installé avec sa famille dans le petit bourg de Bruno, dans la province du Saskatchewan. Fines lunettes cerclées d'acier, cheveux gris coiffés avec soin, il porte un costume brun et une cravate rouge. Greenpeace l'accompagne dans sa tournée d'information en Europe. L'étape genevoise a eu lieu début juin 2004.

Schmeiser n'est ni furieux ni désespéré. Il raconte. En 1998, les avocats de Monsanto-Canada exigent qu'il verse à la société une forte somme d'argent pour l'utilisation « frauduleuse » de semences génétiquement modifiées de colza, dont le brevet lui appartient. 400 000 dollars. Ni plus, ni moins.

Schmeiser refuse.

Les avocats portent alors plainte pour « contrefaçon de brevet ». Ils accusent Schmeiser d'avoir acheté, puis vendu sans licence du colza de la marque Roundup Ready. Ce type de colza génétiquement modifié a pour qualité essentielle de résister à l'herbicide de la marque Roundup... lui aussi fabriqué par Monsanto !

Les agents de Monsanto présentent triomphalement l'inventaire des quelques plants de colza modifiés qu'ils ont localisés après des visites nocturnes aux champs. Schmeiser ne nie pas que quelques plants de colza transgénique aient poussé dans son champ. Mais c'est le vent, dit-il, qui a apporté ces grains. Sept de ses voisins utilisent en effet des semences de colza modifiées... Schmeiser, pour sa part, se dit victime de pollution passive.

Le juge de première instance n'en a cure. Schmeiser n'aurait pas dû exploiter les semences brevetées, peu importe de quelle façon celles-ci ont atterri dans son champ.

Mais Schmeiser est un homme précis, honnête, scrupuleux, un vrai paysan canadien. Lui-même avait repéré, bien avant les espions de la société, la présence de ces graines. Comment ? À la lisière de son champ, au bord d'un fossé, certaines tiges de colza avaient incroyablement résisté lorsqu'il avait répandu de l'herbicide de la marque Roundup sur son champ.

Après le premier jugement, Schmeiser prend peur. Il n'est pas riche. Comment payer les dommages et intérêts et les taxes de brevet « arriérées » auxquels il est condamné ? « Je n'avais pas d'argent, je risquais la faillite. Je voulais sauver ma famille et ma ferme », dit-il.

Il fait donc appel.

Le 21 mai 2004, après six ans de procédure (et de frais d'avocats), l'affaire vient enfin devant la Cour

suprême. Par cinq voix contre quatre, Schmeiser est condamné. Monsanto triomphe.

Schmeiser dit : « Depuis cinquante ans, je prélève des grains dans mes champs pour les semences de l'année à venir... Un agriculteur ne devrait jamais perdre son droit de ressemer ses grains... Les grains sont le résultat de milliers d'années de conservation et de sélection des fermiers du monde entier... La Cour consacre la perte d'un droit fondamental et séculaire. »

Lors de son voyage genevois, il était accompagné par Tom Wiley, lui-même agriculteur aux États-Unis. Comme des milliers de ses collègues nord-américains, Wiley subit actuellement les insinuations, le chantage, les attaques des avocats de Monsanto.

Qu'on m'autorise ici un souvenir personnel.

Le 16 octobre de chaque année est proclamé, par les Nations unies, le *World Food Day* (la Journée mondiale de l'alimentation)¹. Depuis ma nomination, en septembre 2000, comme rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, je tiens, ce jour-là, une conférence de presse devant les journalistes accrédités au palais des Nations à Genève.

J'ai fait de même le 16 octobre 2002.

Or, en 2002, la famine ravageait de larges parties de l'Afrique australe. Au Malawi, en Zambie, au nord de l'Afrique du Sud, au Botswana, au Lesotho, dans certaines régions du Zimbabwe et de l'Angola, la récolte de céréales, notamment du maïs, avait été catastrophique. La sécheresse sévissait. En Angola, s'y ajoutaient les conséquences désastreuses de la guerre civile. Bref, plus de 14 millions d'enfants, d'hommes et de femmes étaient menacés de mort immédiate.

1. Car c'est le 16 octobre 1945 qu'a été fondée la FAO.

suprême. Par cinq voix contre quatre, Schmeiser est condamné. Monsanto triomphe.

Schmeiser dit : « Depuis cinquante ans, je prélève des grains dans mes champs pour les semences de l'année à venir... Un agriculteur ne devrait jamais perdre son droit de ressemer ses grains... Les grains sont le résultat de milliers d'années de conservation et de sélection des fermiers du monde entier... La Cour consacre la perte d'un droit fondamental et séculaire. »

Lors de son voyage genevois, il était accompagné par Tom Wiley, lui-même agriculteur aux États-Unis. Comme des milliers de ses collègues nord-américains, Wiley subit actuellement les insinuations, le chantage, les attaques des avocats de Monsanto.

Qu'on m'autorise ici un souvenir personnel.

Le 16 octobre de chaque année est proclamé, par les Nations unies, le *World Food Day* (la Journée mondiale de l'alimentation)¹. Depuis ma nomination, en septembre 2000, comme rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, je tiens, ce jour-là, une conférence de presse devant les journalistes accrédités au palais des Nations à Genève.

J'ai fait de même le 16 octobre 2002.

Or, en 2002, la famine ravageait de larges parties de l'Afrique australe. Au Malawi, en Zambie, au nord de l'Afrique du Sud, au Botswana, au Lesotho, dans certaines régions du Zimbabwe et de l'Angola, la récolte de céréales, notamment du maïs, avait été catastrophique. La sécheresse sévissait. En Angola, s'y ajoutaient les conséquences désastreuses de la guerre civile. Bref, plus de 14 millions d'enfants, d'hommes et de femmes étaient menacés de mort immédiate.

1. Car c'est le 16 octobre 1945 qu'a été fondée la FAO.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) distribuait des dizaines de milliers de tonnes de nourriture, notamment de maïs, dans les zones sinistrées. Une grande partie de ce maïs était donnée gratuitement par le gouvernement des États-Unis. Il s'agissait, sans exception, de grains génétiquement modifiés.

Le 12 octobre 2002, le président de la république de Zambie provoqua le scandale : malgré la situation alimentaire précaire d'une grande partie de la population zambienne, il refusa le maïs américain. Il le dénonça comme étant de la « *poisoned food* », de la « nourriture empoisonnée », et demanda au PAM de cesser immédiatement sa distribution.

À la fin de ma conférence de presse, une jeune journaliste africaine me demanda mon opinion sur la déclaration du président zambien. Ma réaction fut d'une prudence tout helvétique. Je répondis : « La communauté scientifique internationale est partagée en ce qui concerne les dangers pour la santé publique véhiculés par les organismes génétiquement modifiés. Certains scientifiques voient dans la consommation de nourriture hybride un danger. Je ne suis ni biologiste ni médecin. Je ne peux donc me prononcer sur cette dispute. Mais je constate que l'Union européenne applique le principe de précaution et interdit le libre commerce des produits génétiquement modifiés (elle n'admet que le soja hybride pour l'alimentation du bétail). L'Union européenne se trouve en conflit ouvert avec le gouvernement de Washington. Ce dernier a d'ailleurs porté plainte contre l'Union européenne devant les instances judiciaires de l'Organisation mondiale du commerce...

« Si le président Jacques Chirac et le chancelier Gerhard Schröder ont le droit de douter de la non-nocivité des aliments génétiquement modifiés, le pré-

sid
con
J
et d
C
Au
coll
teur
pou
Celi
con
Serg
L
heur
miss
nica
chal
occu
L
s'éta
E. M
phar
sade
unie
pala
Il n'
Il far
À
aupr
Kofi
Se
réact
et in
man
ou à

sident zambien doit avoir le même droit. Je considère comme légitime le refus africain. »

Je répétais mon opinion devant les micros de la BBC et de Radio France Internationale.

Quelques jours plus tard, je partis pour le Bangladesh. Au salon de British Airways à Heathrow, à Londres, ma collaboratrice Dutima Bhagwandin reçut sur son ordinateur portable un message urgent du haut-commissaire pour les droits de l'homme, Sergio Vieira de Mello. Celui-ci me demandait d'entrer immédiatement en contact avec lui. Le message provenait de New York. Sergio me donnait son numéro de portable américain.

L'avion décolla. Dès mon arrivée à Dacca, quinze heures plus tard, j'essayai de joindre le haut-commissaire. Mais entre Dacca et New York, les communications sont difficiles. Finalement, j'entendis la voix chaleureuse de Sergio au téléphone. Il me sembla préoccupé : « Les Américains veulent ta peau. »

L'attaque américaine contre ma chétive personne s'était déroulée en deux temps : à Genève, Kevin E. Moley, propriétaire d'une société transcontinentale pharmaceutique dont le siège est en Arizona et ambassadeur américain auprès du siège européen des Nations unies, avait fait une visite au haut-commissaire, au palais Wilson. Moley : « Ziegler a dépassé son mandat. Il n'a pas compétence pour se prononcer sur les OGM. Il faut le révoquer. »

À deux jours d'intervalle, l'ambassadeur américain auprès de l'ONU à New York fit la même demande à Kofi Annan.

Sergio Vieira de Mello et Kofi Annan eurent la même réaction : « Tout rapporteur spécial est totalement libre et indépendant dans ses jugements. S'il dépasse son mandat, c'est à la Commission des droits de l'homme ou à l'Assemblée générale de le rappeler à l'ordre... Si

vous avez des reproches à faire à Ziegler, faites-les-lui directement. »

Carioca¹ jusqu'au bout des ongles, Sergio de Vieira de Mello est l'un des hommes les plus sympathiques que j'aie jamais connus. Fils d'un diplomate brésilien, révoqué par la dictature militaire, il avait été étudiant à la Sorbonne en mai 1968. Participant actif à la révolte des étudiants, il avait été arrêté par la police, puis expulsé.

C'est alors qu'il vint à Genève.

Étudiant à l'Institut universitaire des hautes études internationales, il gagna sa vie en faisant des petits travaux pour le compte du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Il y rencontra Kofi Annan, qui se trouvait dans la même situation que lui. C'est à cette époque aussi que notre amitié est née.

Plus tard, Sergio devint un des dirigeants les plus influents et les plus aimés de l'ONU : sous-secrétaire général chargé de l'OCHA (Organisation de coordination de l'aide humanitaire), représentant du secrétaire général au Kosovo, puis au Timor-Oriental, enfin haut-commissaire pour les droits de l'homme... sans jamais perdre de sa chaleur humaine ni de sa détermination.

Lorsqu'il était question de sauver des êtres humains, de lutter pour la justice, le Carioca souriant se transformait en un clin d'œil en un combattant impitoyable, dur, compétent, sans compromis.

Avec vingt-deux de ses collaboratrices et collaborateurs, Sergio a été assassiné par le camion suicide d'un terroriste, le 19 août 2003, à l'hôtel Canal à Bagdad. 200 personnes ont été blessées à cette occasion. L'attentat a été revendiqué par un associé d'Ousama bin Laden, Abou Moussab al-Zarkaoui. À ce jour, l'affaire n'a donné lieu à aucune arrestation.

1. On nomme *Cariocas* les natifs de Rio de Janeiro.

Sergio est, aujourd'hui, enterré au pied du mur oriental du cimetière de la rue des Rois, à Genève, à côté de Jorge Luis Borges – et au voisinage de Jean Calvin.

Début novembre 2002, Sergio revenait de New York, moi du Bangladesh. Il m'appela : « Moley t'a contacté ? » Non, l'ambassadeur américain ne m'avait pas fait signe.

« Pourtant, il m'a promis de le faire... téléphone-lui », me dit-il.

J'appelai par trois fois la forteresse américaine à Chambésy, sur la route de Pregny. Sans succès. Moley refusa de prendre mon appel.

Sergio se fâcha. Il prit lui-même le téléphone et appela Moley.

Rendez-vous fut fixé avec les Américains en terrain neutre, au bar du Serpent, à la porte XIV du palais des Nations. Ce bar se déroule comme un serpent le long de baies vitrées qui assurent une vue splendide sur le parc, les paons, les couleurs changeantes du lac et, au loin, les cimes du Mont-Blanc.

Un petit bonhomme aux cheveux gris hirsutes, portant un costume sombre aux rayures bleues, une chemise blanche et une cravate argentée, l'air gêné, me tendit une main moite... et s'éclipsa immédiatement. C'était Moley. Il me laissa seul en face de deux gaillards à la mine inquiétante qui, tous les deux, se présentèrent comme des « diplomates ».

L'un était un impressionnant et bruyant métis, au tempérament bagarreur, l'autre un Blanc sans âge, fade et blême. Ils commencèrent immédiatement à m'attaquer : « *You are anti-American... You have a hidden agenda... Your reputation is terrible... You should quit this job... Go back to your University.* » (« Vous êtes antiméricain... Vous poursuivez un plan subversif...

Votre réputation est terrible... Vous devriez quitter votre mandat... Retournez à votre université ! »)

J'étais venu au rendez-vous avec mes dossiers sous le bras, afin de participer à une discussion raisonnée. Je me retrouvais face à deux ripoux de quartier.

La vulgarité des deux gaillards me sidéra.

Le premier moment de stupeur passé, je décidai de réagir.

Le conflit tombait mal.

Mon mandat de rapporteur spécial devait être renouvelé pour une nouvelle période de trois ans au printemps 2003, lors de la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme. Or, je savais les Américains puissants. S'ils y mettent vraiment les moyens, ils peuvent abattre n'importe qui dans le système des Nations unies.

Je tins conseil, à la cafétéria de l'Institut universitaire d'étude du développement, avec mes deux assistants et amis Sally-Anne Way et Christophe Golay. Nous décidâmes ce jour-là de risquer le tout pour le tout. L'enjeu des OGM, les conséquences qu'il pouvait y avoir pour les paysans africains nous paraissaient primordiaux.

Nous allions continuer à défendre notre position sur les semences transgéniques, quitte à perdre le mandat.

La bataille décisive fut livrée le 11 novembre 2002, devant l'Assemblée générale à New York. L'ambassadeur américain, Sichan Siv, m'attaqua en ces termes : « *You have called on governments to starve their people right now... You have used your office to challenge the food offered by the American people to avert the scourge of famine and to encourage governments to deny food to their hungry citizens... By ignoring both science and the considered politics of the United Nations, you are responsible for placing millions in greatest peril... Mr. Ziegler, actions have consequences, and your actions can cause people to die.* » (« Vous avez

invité des gouvernements à provoquer la famine de leur peuple en les encourageant à refuser l'unique nourriture qui leur est aujourd'hui accessible... Vous avez utilisé votre position pour dénigrer la nourriture offerte par le peuple américain pour combattre l'extension de la famine et vous avez encouragé des gouvernements à refuser cette nourriture à leurs citoyens affamés... En vous montrant à la fois ignorant de la science et de la politique constante des Nations unies, vous êtes responsable de mettre des millions d'êtres humains en grave danger... Monsieur Ziegler, les actes sont suivis d'effets, et les vôtres peuvent causer la mort d'êtres humains¹. »)

Malgré l'attaque de Sichan Siv, mon rapport fut approuvé par une forte majorité de l'Assemblée générale. Six mois plus tard, la Commission des droits de l'homme renouvelait mon mandat par cinquante et une voix contre une (USA) et une abstention (Australie).

Les lectrices et les lecteurs peu familiers des ruses et des intrigues des cosmocrates peuvent s'étonner de l'étrange guerre menée contre moi par les diplomates américains.

J'aime mon métier, le travail de rapporteur spécial est passionnant. Mais mon influence est franchement modeste, je le sais parfaitement. Comment, dans ces conditions, le puissant State Department et l'encore plus puissante CIA peuvent-ils mettre autant d'obstination à surveiller et à contrer ce que je fais ?

1. L'intervention de l'ambassadeur a été reproduite par un communiqué de presse des services de la mission des États-Unis auprès de l'ONU à New York, distribué à toutes les délégations à l'Assemblée générale. Je cite le texte d'après le communiqué. Cf. *United States Mission to the United Nations, Press-release*, n° 189, 2002.

L'élégant ambassadeur Sichan Siv, lors de son intervention du 11 novembre 2002, n'a certainement pas cru un instant aux âneries qu'il proférait à mon adresse. Les services de la mission lui avaient préparé ce texte absurde. Il l'avait lu d'une voix de stentor, m'adressant, par-dessus ses lunettes, des regards qui se voulaient féroces. La comédie était pitoyable. Mais pourquoi l'attaque ?

L'enjeu du conflit des OGM est énorme. Les trusts agroalimentaires américains éprouvent les plus grandes difficultés pour imposer hors des USA leurs semences et leurs produits hybrides. Dans un grand nombre de pays, notamment africains et latino-américains, ils sont prêts à tout pour contourner l'interdiction de la diffusion des semences génétiquement modifiées.

Au premier rang d'entre eux, Monsanto, qui à la Maison-Blanche jouit d'une influence considérable. L'ouverture des marchés mondiaux aux semences (et produits) OGM est sa première priorité. Monsanto est en effet la première entreprise d'OGM du monde : 90 % des 70 millions d'hectares de cultures d'OGM du monde sont cultivés avec ses semences.

Comment s'est terminée la bataille entre les cosmocrates et leurs laquais diplomatiques américains, d'une part, le chef de l'État zambien et ses alliés à l'ONU, de l'autre ? L'objectif évident de Monsanto est d'utiliser l'aide alimentaire américaine pour pénétrer les pays qui interdisent les semences transgéniques.

En Zambie, le Programme alimentaire mondial a dû renoncer à la distribution de surplus américains génétiquement modifiés. Le PAM s'est vu obligé de faire moudre avant distribution les grains de maïs. Et c'est du maïs moulu qui a, finalement, sauvé les Zambiens de la famine. En d'autres termes : Monsanto a été mis en échec. Ne recevant plus de grains, mais de la

farine, les paysans zambiens ne pouvaient plus prélever sur la nourriture distribuée les semences dont ils avaient besoin pour la récolte de l'année suivante. Les semences de maïs génétiquement modifiées n'ont donc pas pu pénétrer en Zambie.

Mais Monsanto ne désarme pas.

Du 21 au 23 juin 2004, ses « experts » ont organisé à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, une conférence à laquelle ont assisté les chefs d'États du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Ghana, ainsi que 300 ministres et hauts fonctionnaires de tous les pays sahéliens. L'enjeu : l'introduction de la biotechnologie dans l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest.

Une centaine de scientifiques, partisans convaincus (et/ou grassement payés) des semences transgéniques, avaient été transportés des États-Unis à Ouagadougou. Le ministre de l'Agriculture des États-Unis, Ann Veneman, avait elle aussi fait le voyage. Projetée sur écran géant, elle a fait à l'adresse des chefs d'État, ministres et responsables africains cette hallucinante déclaration d'ouverture : « Vous avez raté la révolution verte et la révolution industrielle, vous ne devez pas rater la révolution des gènes¹... »

Quel fut l'écho de l'appel lancé par Ann Veneman ? Seul le Burkina Faso s'est engagé à ouvrir son marché aux semences transgéniques. Mais il faut savoir que le président de ce pays, Blaise Compaoré, est quelqu'un qui n'a pas froid aux yeux et qui sait parfaitement s'insérer dans les circuits de la finance internationale. Son prédécesseur, Thomas Sankara, qui s'y refusait, a été assassiné.

1. Propos rapportés par Catherine Morand, observatrice de Swissaid à la conférence de Ouagadougou. Cf. *Tribune de Genève*, Genève, 3 et 4 juillet 2004. La précédente conférence, organisée à l'intention des chefs d'État sahéliens, s'était tenue en 2003, à Sacramento, aux États-Unis.

Quoi qu'il en soit, les stratégies de domination des nouveaux despotes sont presque toujours victorieuses. L'échec provisoire des dirigeants de Monsanto dans leur tentative de pénétration et de soumission des pays d'Afrique n'est pour l'heure que l'exception qui confirme la règle.

Post-scriptum

Les brevets sur le vivant ne sont pas le privilège des sociétés de l'agroalimentaire. Les seigneurs de la pharmacutique mondiale procèdent de la même façon.

En voici une illustration. Les nourrissons souffrant de difficultés respiratoires graves sont traités traditionnellement au moyen d'un gaz particulier, le Stickoxid, présent dans la nature. Un tel traitement coûte environ 100 euros et dure quatre à cinq jours. Le gaz a un effet thérapeutique rapide et satisfaisant. En Suisse, ce sont annuellement environ 150 nouveau-nés qui ont la vie sauve grâce à ce traitement.

Mais en 2004, c'est la société transcontinentale d'origine allemande Inotherapeutics qui fait enregistrer un brevet exclusif sur ce gaz. Il est commercialisé sous l'appellation d'Inomax. Inomax est donc désormais un médicament protégé par un brevet européen. Aucun pédiatre n'a plus le droit d'administrer le gaz naturel. Dans les cliniques pédiatriques de Suisse, les traitements des nourrissons souffrant de difficultés respiratoires coûtent désormais en moyenne 20 000 euros¹...

1. Cf. *Die Sonntagszeitung*, Zurich, 29 août 2004; *Der Blick*, Zurich, 28 août 2004.